

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ALBERES, DE LA CÔTE VERMEILLE ET DE L'ILLIBERIS ◆ Siège : 3 Impasse de Charlemagne 66700 ARGELES-SUR-MER	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N° DL2026-0210 Séance du Conseil : 17 JUILLET 2026
PARTICIPATION DE LA CC ACVI AU PROGRAMME « FORMATION –ACTION DATA 2026 »	

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 17 juillet 2026 à 18 heures 30, les conseillers communautaires de la Communauté de Communes des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illobérès se sont réunis, sur la convocation qui leur a été adressée le 10 juillet 2026, en salle Albères, au siège Communautaire situé 3 impasse de Charlemagne à Argelès-sur-Mer (66700), sous la Présidence de Monsieur Grégory MARTY, Président.

Étaient présents :

Marc HUGONNET, Patricia NADAL, Philippe KERAUFFRET, Claudine JUSTAFRE, Sylviane CONCAS, Patrice AYBAR, Michelle MARCHAL, Aurélie MAILLOLS, Anne MORLANS, Marie ARIZA, Annie LAMARQUE, Steve FORTEL, Charlotte EL FARROUJI, Nicolas DOUMENC, Laetitia PORTALES, Martine CASAS-JOURDA, Roland CASTANIER, Gérard PUJOL, Martine NAUTE, Huguette PONS, Hervé VIGNERY, Pierre ORTAL, Danielle FIGUERES, Bruno GALAN, Françoise DARCHE, Sébastien GARRIGUE, Grégory MARTY, Dominique VILVET, Jean ASTIE, Samuel MOLI, Marie-Thérèse IMBARD, Gilbert CRITELLI, Jean-Claude ROYO, Nathalie REGOND PLANAS, Yves PORTEIX, Béatrice DELAUNAY, Yvette PERIOT, Christian NIFOSI, Véronique MONIER.

Étaient représentés :

Julie SANZ donne pouvoir à Patricia NADAL, Didier LAFOND donne pouvoir à Nathalie REGOND PLANAS, Christian RAMOS donne pouvoir à Patrice AYBAR, Rémi RULL donne pouvoir à Aurélie MAILLOLS, Olivier CAPELL donne pouvoir à Bruno GALAN, Christian GRAU donne pouvoir à Marie ARIZA, Guy LLOBET donne pouvoir à Annie LAMARQUE, Claude BARCIA donne pouvoir à Steve FORTEL

Étaient absents/excusés :

Mathieu MARTEL, Olivier BATLLE, Catherine JEAN BRUNEL.

Nombre de membres en exercice : 50

Nombre de membres présents : 39

Nombre de suffrages exprimés : 47

Nombre de procurations : 8

Secrétaire de Séance :

Pierre ORTAL

Monsieur le Président expose :

Accusé de réception en préfecture
066-200043602-20260717-DL2026-0210-DE
Date de télétransmission : 21/07/2026
Date de réception préfecture : 21/07/2026

La donnée constitue aujourd'hui un levier majeur d'amélioration de l'action publique, permettant de renforcer la connaissance des territoires, d'objectiver les décisions publiques et d'anticiper les évolutions économiques, sociales et environnementales.

La Communauté de communes Albères-Côte Vermeille-Illibéris a ainsi engagé un projet visant à fiabiliser, structurer et valoriser les données liées au développement économique. L'objectif est, à terme, de disposer d'un outil d'aide à la décision fiable et évolutif, au service des élus et des politiques communautaires.

Ce projet a été retenu parmi les dix projets sélectionnés au niveau national pour intégrer la promotion 2026 du programme « Formation-Action Data 2026 » porté par l'association Les Interconnectés, en partenariat avec la Banque des Territoires et Intercommunalités de France ;

Considérant que :

- ce programme permettra à la collectivité de bénéficier, sur une durée de six mois, d'un accompagnement méthodologique, d'une formation spécialisée et d'un mentorat individualisé, destinés à consolider le projet engagé et à renforcer les compétences internes en matière de gouvernance et d'exploitation des données ;
- la participation est entièrement financée par les partenaires du programme, représentant un accompagnement valorisé à hauteur de 5 000-€ par collectivité. Seuls les frais de déplacement et, le cas échéant, d'hébergement des représentants de la collectivité demeurent à la charge de cette dernière (un déplacement à Paris au démarrage et un à la clôture du programme) ;
- la réussite de cette démarche repose sur la mobilisation conjointe des services communautaires, notamment du service Développement Économique, du service Système d'Information Géographique (SIG) et de l'ensemble des services contributeurs à la production et à la valorisation des données.

Au vu de ce qui précède, il est proposé au Conseil Communautaire d'approuver la participation au programme « Formation-Action Data 2026 » et d'autoriser le Président à signer la convention de participation ainsi que tout document afférent à son exécution.

Sur proposition de son Président et après en avoir préalablement délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Approuve la participation de la Communauté de communes Albères-Côte Vermeille-Illibéris au programme national « Formation-Action Data 2026 »

Approuve les termes de la convention de participation annexée à la présente délibération

S'engage à mobiliser les moyens humains, techniques et organisationnels nécessaires à la bonne réalisation du projet présenté dans le cadre du programme.

Rappelle que la participation de la communauté de communes est entièrement gratuite ;

Autorise le Président à signer la convention de participation au programme « Formation-Action Data 2026 » avec l'association Les Interconnectés ainsi que tout document afférent à son exécution.

Résultat du vote :

Pour : 47

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Fait à Argelès-sur-Mer, le 20/07/2026

**Pour extrait certifié conforme et exécutoire, du fait de
sa publication et sa transmission en Préfecture
Le Président de la Communauté de Communes**

Le Secrétaire de séance

Pierre ORTAL



Grégory MARTY



La délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.